

TRAIL DE L'ARGENT DOUBLE 09/04/2023

REGLEMENT DE LA COURSE

PARCOURS DES COURSES :

Départ et arrivée au Foyer de Caunes Minervois pour des parcours nature empruntant des chemins, monotraces et pistes.

- 10km avec 150m de dénivelé positif.
- 20km avec 900m de dénivelé positif.
- 30km avec 1.300m de dénivelé positif.

DOSSARD :

Les dossards sont à retirer la veille de 15h à 18h au Foyer Municipal (Salle François Mitterrand) et le matin de la course à partir de 6h30.

Chaque concurrent doit porter un dossard de manière apparente sur la poitrine.

En cas d'abandon ou d'arrêt en cas de dépassement horaire, le dossard est remis à un des membres de l'organisation.

SERVICE MEDICAL :

Le service médical est assuré par les Sapeurs Pompiers.

CATEGORIES AUTORISEES POUR LES COURSES :

Sur le 10km : Cadets à M10, masculin et féminin

Sur le 20km : Espoirs à M10, masculin et féminin

Sur le 30km : Espoirs à M10, masculin et féminin

DEPART :

Le départ et l'arrivée se font devant le foyer municipal.

Horaires départ

30km : 7h30

20km : 8h30

10km : 9h

Marche nordique 10km: 9h15

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de Chronostart jusqu'au 07/04/2023.

Prix de l'inscription :

- 10km : 10€ Inscription sur place le jour même 12€
- 20km : 19€, repas compris. Inscription sur place le jour même 24€
- 30km : 29€, repas compris. Inscription sur place le jour même 34€
- Marche nordique : 5€

Prix du repas : 10€

Annulation à l'initiative du participant avant le 07/04/2021, un remboursement pourra être effectué sur demande et présentation d'un justificatif médical. Une retenue de 20% sera opérée par l'organisateur pour financer les frais engagés. Après cette date, pas de remboursement.

Annulation à l'initiative de l'organisateur : les participants pourront être remboursés sur simple demande à hauteur des tarifs indiqués ci-dessus, sans aucune retenue.

RAVITAILLEMENTS :

- 3 ravitaillements sur le parcours du 30km
- 2 ravitaillements et point d'eau sur le parcours du 20km
- 1 ravitaillements sur le parcours du 10km

Le ravitaillement en dehors de ces zones est interdit.

BARRIERE HORAIRE :

Pour le 30km, une barrière horaire est fixée à la traversée de la route de Citou (21,5km) à 11h30. Les coureurs qui passeront ce contrôle après cette heure devront stopper et restituer leur dossard.

DOUCHES :

Des douches sont à la disposition des coureurs au camping municipal.

FLECHAGE : Marquage et du balisage tout au long du parcours. Des signaleurs seront postés aux endroits stratégiques.

ACCOMPAGNATEURS : Sur les deux parcours, les suiveurs ainsi que l'assistance à pied ou en VTT sont interdits. Aucune aide extérieure ne devra être apportée aux concurrents.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : Les participants s'engagent à respecter l'environnement sur tous les sites traversés. Il est notamment interdit de jeter des déchets sur le parcours.

RECOMPENSES :

Les 3 premiers au scratch masculin et féminin ainsi que le premier de chaque catégorie masculin et féminin (hors scratch) seront récompensés sur les parcours 10, 20 et 30km.

TIRAGE AU SORT : Les cadeaux tirés au sort seront remis aux seuls concurrents présents

DROIT D'IMAGE :

De par leur participation aux différentes épreuves, les coureurs autorisent, de fait, les organisateurs de l'événement ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'événement, sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

DIVERS :

- Les organisateurs pourront mettre hors course un concurrent dont l'état physique pourrait présenter des risques pour sa santé.

- Au-delà de 400 participants, l'organisation se réserve le droit de modifier la dotation remise lors de l'inscription aux différentes courses.